AMR41
Association des Maires
Ruraux du Loir-et-Cher
Association départementale de Loir-et-Cher

Secrétariat : Mairie de Thoré la Rochette
Place de la Mairie
41100 Thoré la Rochette

Thoré la Rochette le 20 novembre 2022

Thierry BENOIST
Président

Aux

Adhérents de l'AMR41

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire
de l'Association des Maires Ruraux de Loir-et-Cher

Cher(e)s collègues,

L'Assemblée générale ordinaire de l'association des Maires Ruraux de Loir-et-Cher 2022 aura lieu :

le samedi 3 décembre 2022 à 9 h

à la nouvelle salle des fêtes « La Clairière »

292 rue du stade

à Saint-Claude-de-Diray

9H00 **Assemblée générale ordinaire**

11H00 **Accueil et questions d'actualité aux personnalités**

12H30 **Pot de l'amitié**

Le conseil d'administration serait honoré de votre présence à cette assemblée générale. Je vous prie de bien vouloir me confirmer votre présence avant le lundi 28 novembre par courriel ou téléphone.

En attendant notre prochaine rencontre, je vous prie de croire, cher(e)s collègues, à ma considération respectueuse.

Cordiales amitiés,

Thierry BENOIST

Association des Maires Ruraux de Loir-et-Cher
Président M. Thierry BENOIST 06 85 52 51 10 – Secrétaire M. Laurent ALLANIC 07 82 30 19 26
Courriel : a.m.ruraux.41@gmail.com

COUPON REPONSE

Madame ou Monsieur……
Maire de……..

☐ Assistera ☐ N'assistera pas,

☐ Sera représenté par ……..

} à l'AG AMR 41 le 3 décembre 2022

☐ Donne pouvoir à ……
Merci de joindre le pouvoir ci-joint

☐ Assistera pas ☐ N'assistera au pot de l'amitié

Vous pouvez venir accompagné(e) d'élus de votre commune, Dans ce cas, précisez le nombre : ☐

Association des Maires Ruraux de Loir-et-Cher
Président M. Thierry BENOIST 06 85 52 51 10 – Secrétaire M. Laurent ALLANIC 07 82 30 19 26
Courriel : a.m.ruraux.41@gmail.com

AMRF

Association des Maires Ruraux de France

Association départementale de Loir-et-Cher

POUVOIR

Je soussigné(e),…….

Maire de ……, ne pouvant assister le samedi 3 décembre à l'Assemblée Générale de l'Association des Maires Ruraux de Loir et Cher qui aura lieu à Saint-Claude-de-Diray à 9h, donne pouvoir à :

……

(Représentant d'une commune adhérente)

pour s'exprimer en mon nom aux différents votes qui auront lieu durant l'Assemblée Générale citée ci-dessus.

Fait à :

Le :

Signature du mandataire :

et cachet de la commune

Association des Maires Ruraux de Loir-et-Cher

Président M. Thierry BENOIST 06 85 52 51 10 – Secrétaire M. Laurent ALLANIC 07 82 30 19 26

Courriel : a.m.ruraux.41@gmail.com